



Le SAGE de l'Est lyonnais



Mise en place d'un PGRE dans l'Est lyonnais

Le territoire du SAGE Est lyonnais
Les études Volumes Prélevables
La concertation
L'étude socio économique
Le PGRE



Le SAGE- ses orientations

Approbation 2009 + en construction CM + CVB + PAPI



Protéger les ressources en eau potable

Reconquérir & préserver la qualité des eaux



Gérer durablement la quantité de la ressource en eau



Gérer les milieux aquatiques superficiels et prévenir les inondations

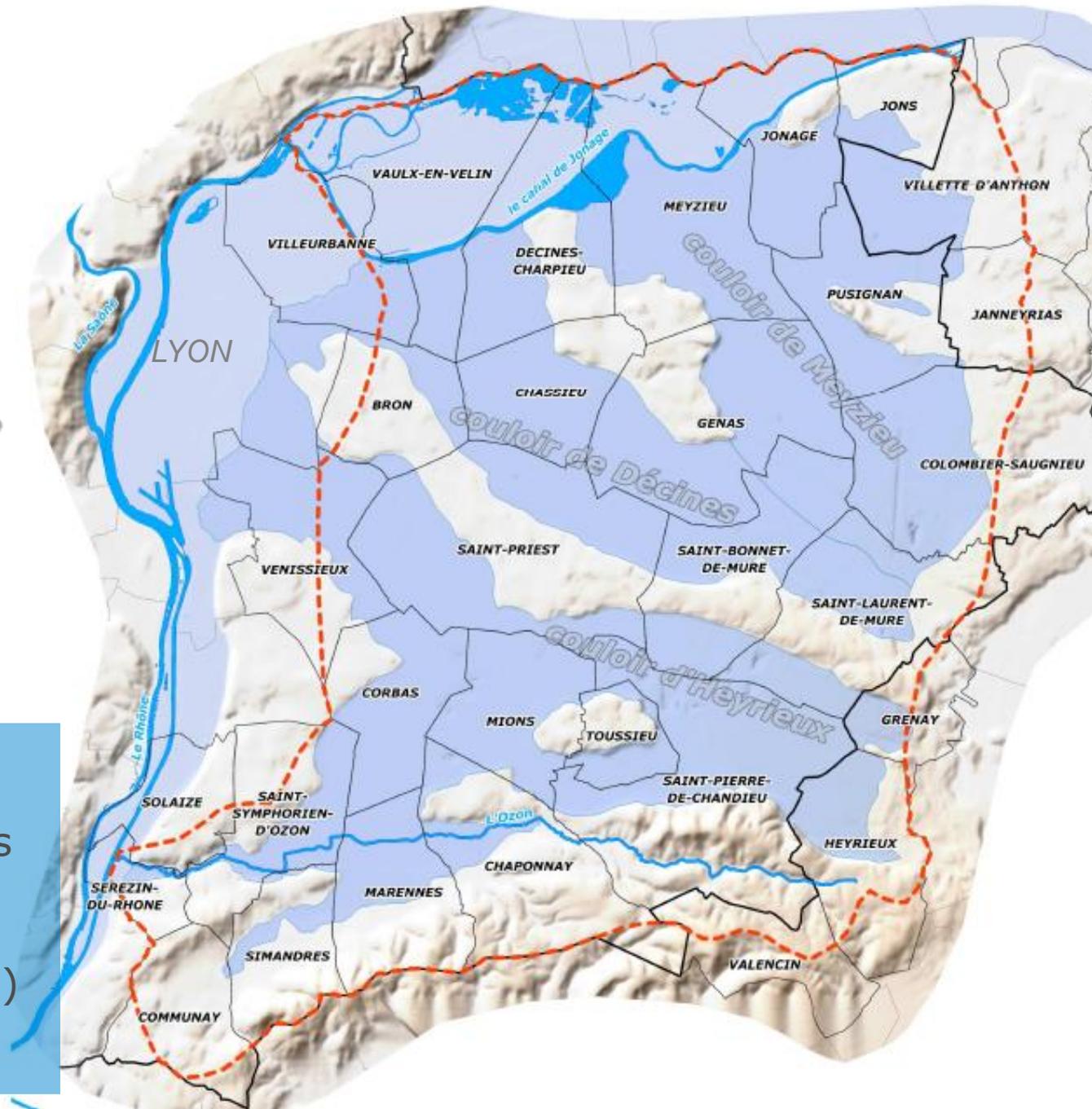


Sensibiliser les acteurs

73 actions à mettre en oeuvre



Le Territoire de l'Est lyonnais...



- 400 km²
- environ 300 000 habitants
- 31 communes
- 2 départements (69 et 38)
- et 1 métropole

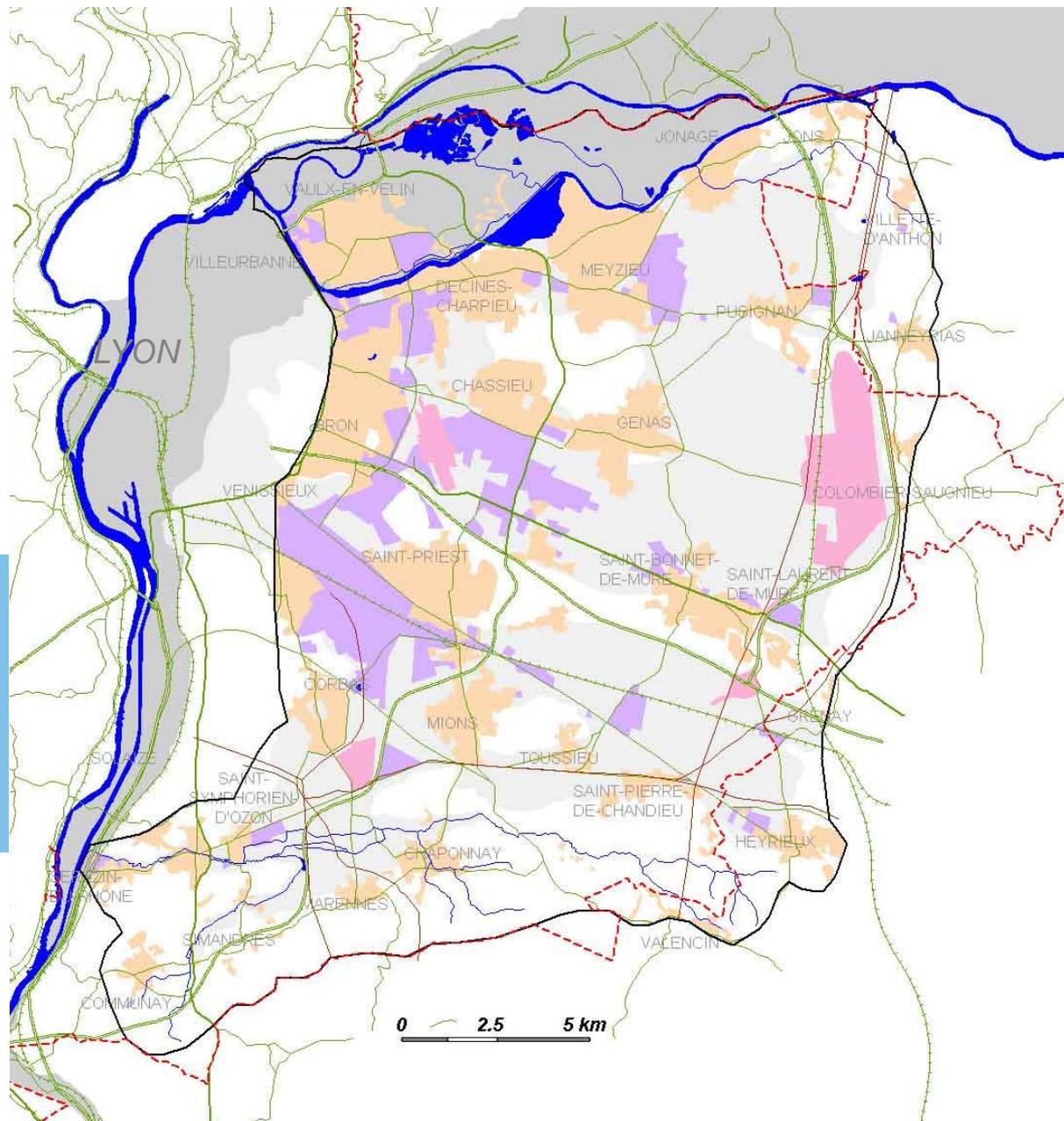


Le Territoire de l'EL- en surface

Occupation du sol

- infrastructures (hors route et fer)
- vocation industrielle
- vocation urbaine

- forte urbanisation
- importants pôles industriels
- nombreuses infrastructures
- 50% de terrains agricoles



Le Territoire de l'EL - une nappe sollicitée

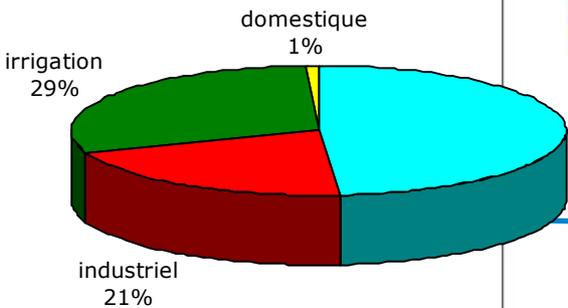


UNE NAPPE SOLLICITEE À PRESERVER Tendance baissière

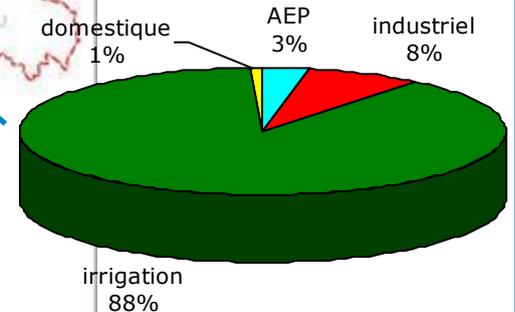
Nappe alluviale - 2013 :
128 millions m³/an

Couloirs fluvio-glaciaires:
Environ 22 Mm³/an

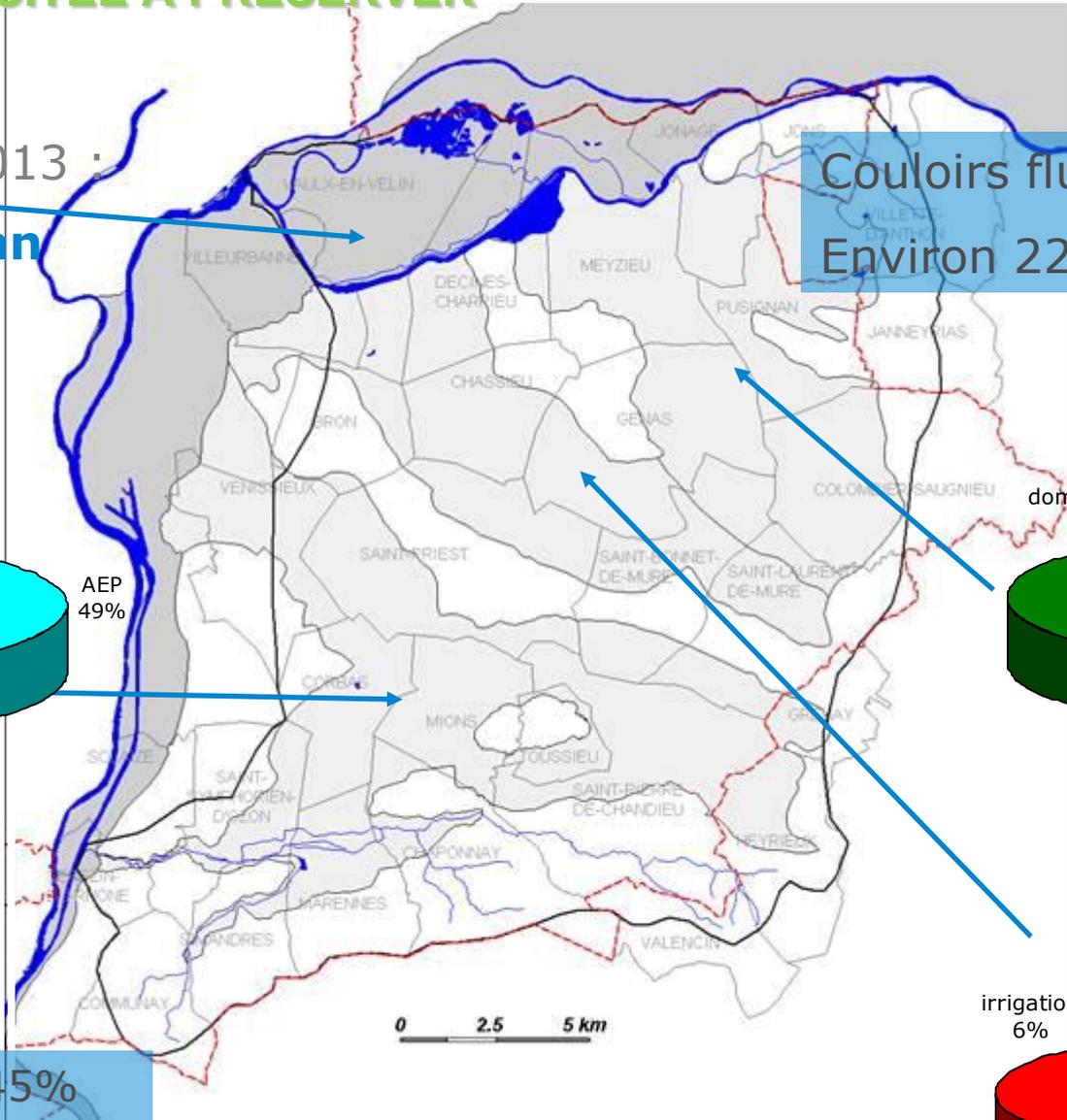
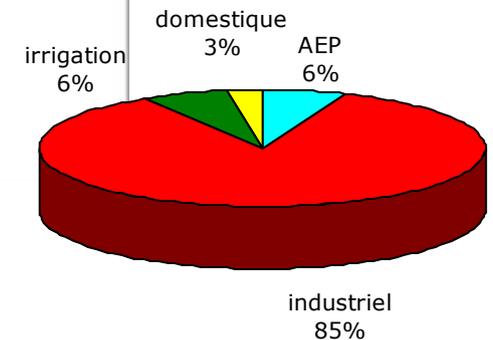
10.5 Mm³ / an



6 Mm³ / an



2 Mm³ / an



| | |
|--------------|-----|
| Irrigation : | 45% |
| AEP : | 31% |
| Industrie : | 23% |
| Domestique : | 1% |

Forages domestiques :
350 000 m³/an

Le Territoire de l'EL- un enjeu AEP

Crépieux Charmy :

- champ captant sur 350 hectares
- 114 forages et puits
- 90% de l'eau potable du Grand Lyon
- 300 000 m³ par jour

★ Captage AEP

périmètres de protection de captage

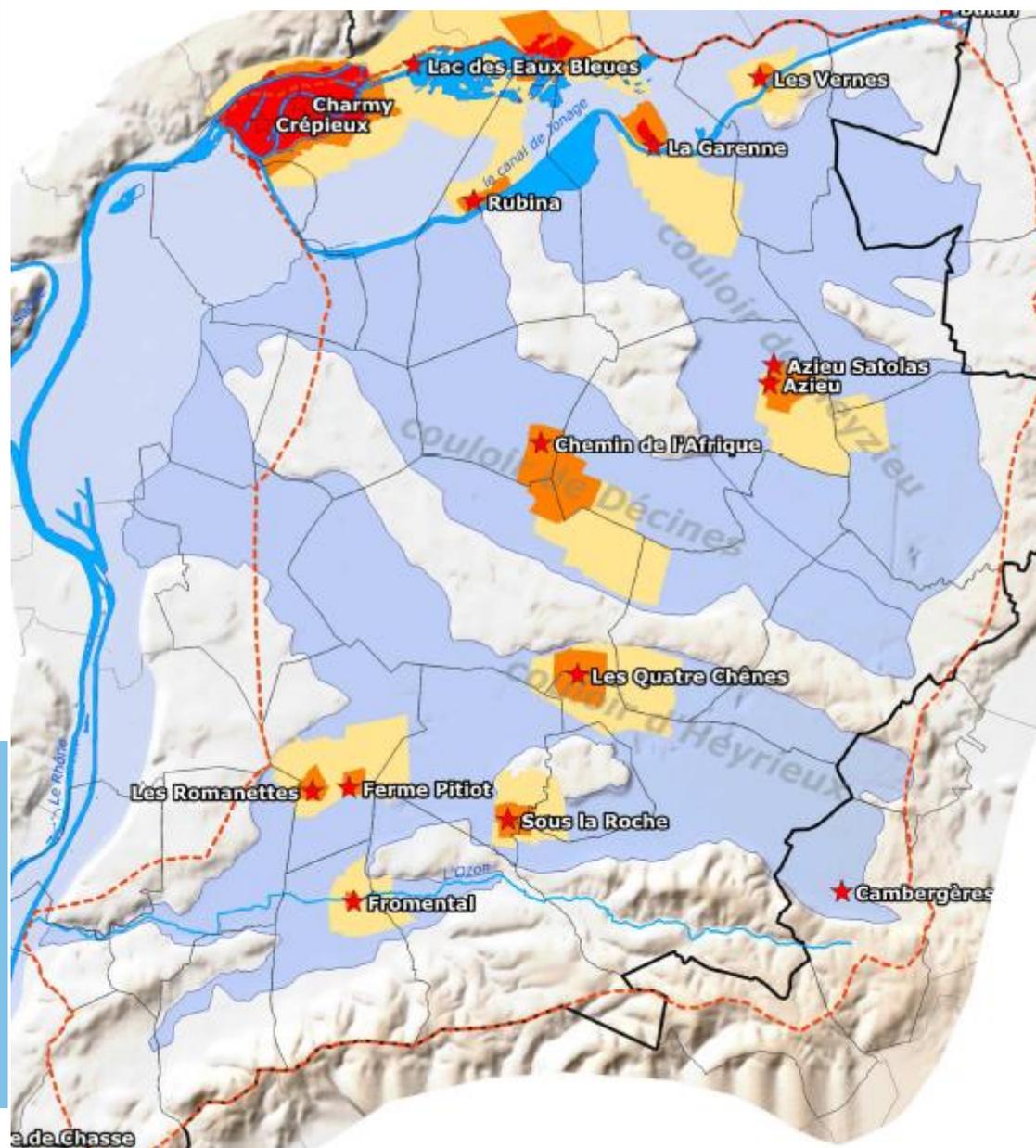
- périmètre de protection immédiat
- périmètre de protection rapproché
- périmètre de protection éloigné

Captages périphériques de la Métropole de Lyon

1 commune

2 syndicats

Aéroports-ASLI



Deux outils:

- NAPELY – **NAP**pe de l'**E**st **LY**onnais en 2004
- Base de données prélèvements-bilan hydraulique en 2009 mis à jour annuellement

EVP

• En 2010-2011:

EVP avec points nodaux de référence et VMP par couloirs

☀ En 2012:

VMP glissants

☀ En 2013:

Modification VMP suite à étude milieux naturels

APPEL À PROPOSITIONS « règles de gestion » !!

Date limite : **24 avril 2012**

Les règles de gestions s'appliqueront à **vous**, grands usagers :

impliquez-vous dans leur construction.

- 3 ateliers AEP
- 3 ateliers IRR
- 3 ateliers IND
- 1 atelier inter usages
- Des Groupes de Travail
- Des Commissions Thématiques
- Bureaux et CLEs

USAGES IRRIGATION

- Irrigation agricole ind et coll
- Cressonnières
- Arrosage espaces verts
- Arrosage stade
- Arrosage hippodrome
- Arrosage golfs

USAGE INDUSTRIES

- Non compris volumes pompés puis réinfiltrés
- Eaux de process industriel
- Eaux de consommation industries
- Piscines

USAGES AEP= DUP

- MOA publics : CT
- MOA publics autres: AEROPORTS DE LYON
- MOA PRIVE: ASLI
- #PAS SEULT CONSO DOMESTIQUES (industries, arrosages, ...)

USAGE IRRIGATION

Production agricole

Proposition 1 : moyenne des 10 dernières années 2002-2011 pour VMP glissants (*pour couloir Meyzieu*)

Proposition 2 : moyenne des dix dernières années + marge en l'absence de VMP glissants (*autres couloirs*)

Golfs et hippodrome

Proposition: besoins exprimés

Stades

Proposition: moyenne

USAGE INDUSTRIE

Proposition : valeur de l'année 2007

USAGE AEP

Proposition : besoins exprimés

GRAND LYON

Chassieu l'Afrique : 1 576 800 m³/an (prélèvement 2011= 0)
Corbas Romanettes : 1 460 000 m³/an (prélèvement 2011= 644 000)
Mions Sous La Roche : 365 000 m³/an (prélèvement 2011= 177 000)
St Priest 4 Chênes : 7 300 000 m³/an (prélèvement 2011= 3 918 000)

SIEPEL

Azieu : 10 000 m³/an (prélèvement 2011= 6 000)

SIVU MARENNES CHAPONNAY

Fromental: 530 000 m³/an (prélèvement 2011= 437 000)

HEYRIEUX

Cambergères: 380 000 m³/an (prélèvement 2011= 370 000)

ASLI

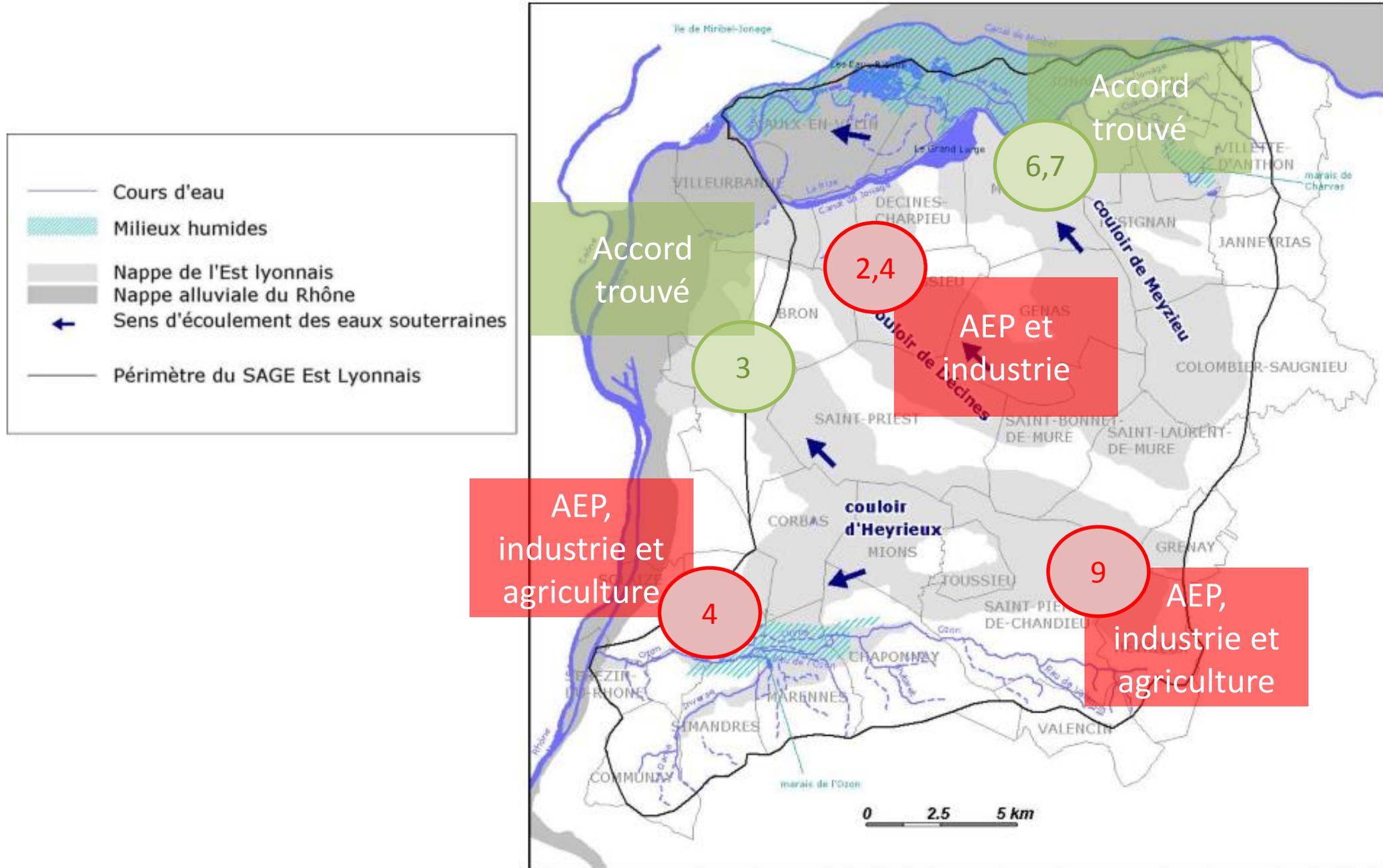
Ferme Pitiot: 550 000 m³/an (prélèvement 2011= 455 000)

AEROPORTS DE LYON:

Azieu: 350 000 m³/an (prélèvement 2011= 177 000)

Concertation- Résultats-Accords

VOLUMES MAXIMUMS PRÉLEVABLES EN MM³/AN



ACTIONS A EVALUER

Actions de substitution:

Substitution des prélèvements individuels d'irrigation

Substitution de prélèvements actuels de carriers dans le couloir

Substitution des prélèvements AEP envisagés par la Métropole et autres collectivités.

Actions d'économie d'eau

Économiser l'eau dans les piscines

Optimiser l'irrigation des stades

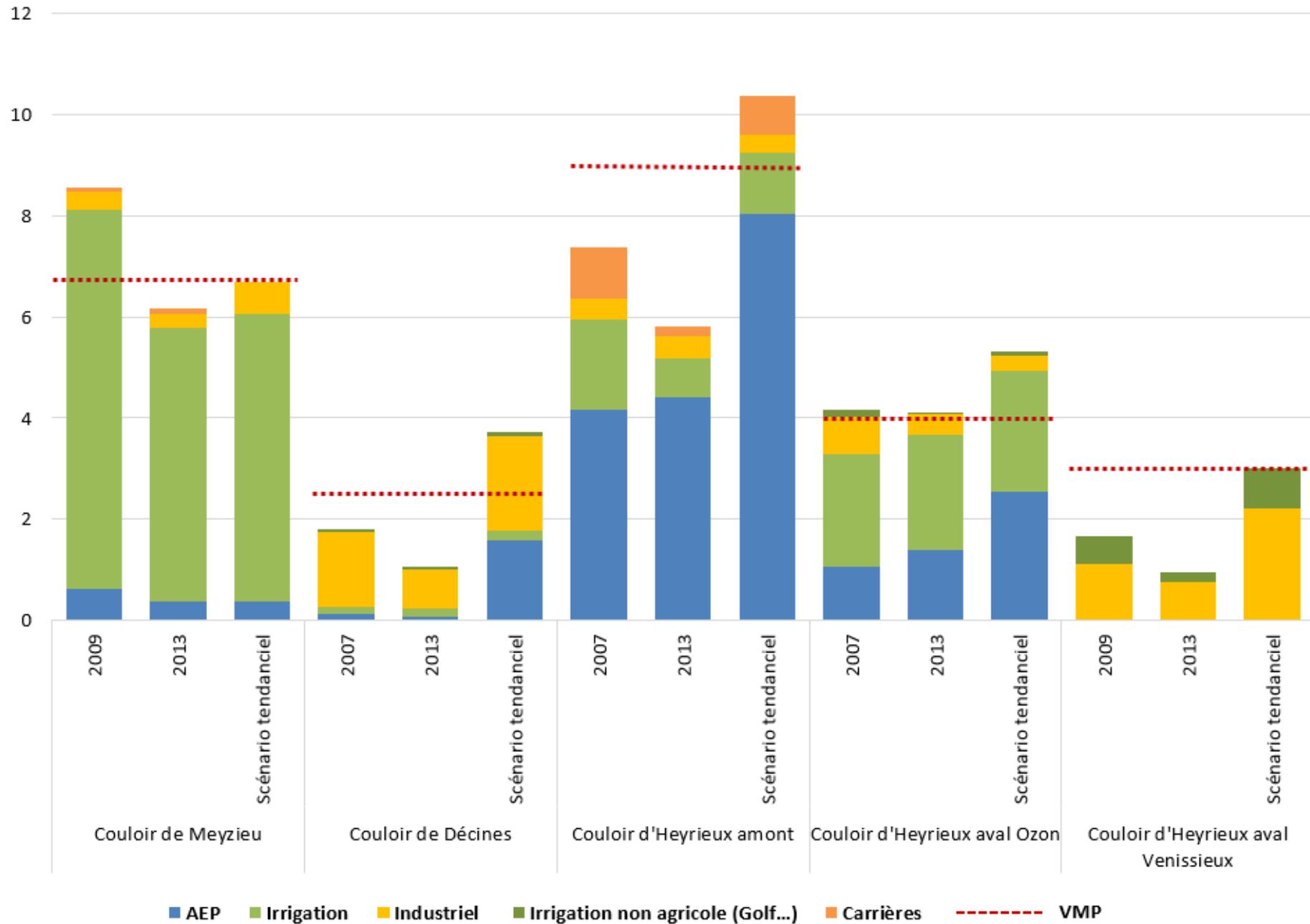
Utiliser du matériel d'irrigation plus économe en eau

Utiliser en agriculture des plantes ou variétés de plantes moins consommatrices en eau

SCENARIOS A EVALUER



Prélèvements par usage en Mm3/an



Le PGRE- projet de territoire

- **Economies d'eau par tous**
- **Substitutions: SMHAR, irrigations individuelles, golf, carrières, AEP**
- **Limitation activités ou réorientation de la production**

Evolution organisationnelles et réglementaires:

- OUGC
- ZRE
- politiques d'opposition à déclaration pour secteur Ozon
- révision des autorisations

Projet de territoire

□ ACTIONS TOUS USAGES

Action TOUS -1 : Réviser les arrêtés autorisation individuelles pour concordance avec les VMP

Action TOUS-2 : Mise en œuvre de la ZRE

Action TOUS-3 : Interdire tout nouveau prélèvement sur Heyrieux Ozon et politique d'opposition à déclaration

Action TOUS-4 : Sensibiliser les détenteurs de forages domestiques

Action TOUS-5: Réalimenter nappe via réseaux irrigation en période hivernale

□ ACTIONS USAGE AEP

Action AEP-1 : Améliorer rendements de réseau alimentation et distribution

Action AEP-2 : Limiter conso bouches de lavage

Action AEP-3 : Développer une gestion économe dans les bâtiments publics

Action AEP-4 : Sensibiliser les usagers AEP

Action AEP-5 : Adapter stratégie du Grand Lyon en limitant l'augmentation des prélèvements sur la nappe de l'Est lyonnais délibérée en 2005-

Action AEP-6 : Renforcer économies eau sur site aéroportuaire de Saint Exupéry

❑ ACTIONS USAGE IRRIGATION

Action IRR-1 : Substituer prélèvements collectifs du couloir de Meyzieu par un prélèvement au canal de Jonage

Action IRR-2 : Améliorer rendement des réseaux d'irrigation collective

Action IRR-3 : Améliorer rendement des réseaux d'irrigation individuelle

Action IRR-4: Mettre en place/généraliser tensiomètres

Action IRR-5: **Utiliser matériel d'irrigation plus économe en eau**

Action IRR-6 : Substituer prélèvements individuels agricoles dans le sous couloir de l'Ozon par des prélèvements à Ternay par raccordement au réseau collectif d'irrigation

Action IRR-7: idem Décines

❑ ACTIONS USAGE IRRIGATION

Action IRR-8 : Utiliser des plantes moins consommatrices en eau en agriculture

Action IRR-9 : Engager une stratégie de diminution des prélèvements au sein des golfs

Action IRR-10 : Engager une stratégie de diminution des prélèvements sur les terrains de sports

Action IRR-11 : Utiliser des plantes moins consommatrices en eau pour les espaces verts collectifs

Action IRR-12 : Mettre en place l'OUGC

□ ACTIONS USAGE INDUSTRIES

Action IND-1 : Développer une démarche de gestion économe de l'eau sur les sites industriels

Action IND-2 : Poursuivre démarche gestion économe de l'eau chez les carriers

Action IND-3 : Contenir prélèvements des carriers aux prélèvements de 2007 (suivant hypothèse retenue sur Vénissieux amont)

Action IND-4 : Favoriser gestion économe de l'eau dans les piscines

□ LES SUITES

2016

- Finaliser étude socio économique
- Proposer scénarios et actions chiffrées
- Choix scénario et actions
- Validation PGRE
- Consolidation base de données prélèvements en //

À compter de 2017

- Révision autorisations de 2017 à 2021
- Révision SAGE -VMP dans article réglementaire- 2019



31 communes
plus de 300 000 habitants
environ 400 km²



Qu'est-ce qu'un SAGE ?



Organisation du SAGE



Avancement du SAGE



Agenda & comptes-rendus



Espace documentation



Infos utiles

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Est lyonnais

pour satisfaire les besoins en eau de tous sans porter d'atteinte irréversible à l'environnement...

Définir des objectifs et créer des règles pour une gestion de l'eau cohérente, c'est l'ambition du SAGE Est lyonnais.

Dans un territoire péri-urbain dont le sous-sol renferme des nappes à préserver, les prélèvements sont nombreux et l'occupation du sol fait peser des risques sur la qualité de l'eau. Un tel contexte exige de rassembler les acteurs de l'eau autour d'un projet commun permettant de mieux connaître, protéger et gérer les ressources :

le SAGE.

LIRE LA SUITE

